

Madame, Monsieur bonjour,

À la suite de votre courriel en date du 31 janvier 2026, permettez-moi de vous remercier et d'en profiter pour répondre aux quatre questions posées comme figurant dans votre lettre adressée aux candidats de Biganos et des communes membres de la COBAS.

• Quelles actions prioritaires envisagez-vous pour favoriser l'usage des mobilités actives, vélo et marche, dans votre commune, quelle que soit la saison ?

Notre projet municipal inclura les actions prioritaires suivantes :

1. Augmentation du nombre d'arceaux pour vélos en plusieurs points clé de la commune et visualisation préalable en ligne via le site officiel de la ville afin de favoriser la pratique sportive.
2. Conception de parcours de santé incluant les matériels adéquats et ajouts d'appareils de musculation au poids de corps dans le cadre d'un plan "remise en forme et bien-être".

Par ce projet de remise en forme généralisée, il est évident que notre point numéro deux s'inscrira dans un cadre et un environnement propices à la réalisation d'activités telles que la marche lente, rapide ou la course à pied quels que soient le public et la tranche d'âge.

• Quelles actions coordonnées envisagez vous pour favoriser la continuité des espaces cyclables avec les communes voisines ?

Alors que près de 30 kilomètres de pistes cyclables aménagées bordent déjà la commune du Teich, notre projet ne prévoit pas en l'état la continuité d'espaces cyclables avec les communes voisines, étant donné que notre programme privilégie avant tout la maîtrise des dépenses publiques, l'augmentation des moyens alloués à notre sécurité ainsi que l'amélioration de notre espace et confort de vie, qui passe notamment par la favorisation de cheminements doux et enrobés dans le cadre de la pratique de la marche, seulement si ces actions ne se font pas au détriment des automobilistes et de l'espace routier.

• Quelles actions envisagez-vous pour éviter des conflits d'usage dans le partage des espaces publics de mobilité ?

Les actions de prévention et de médiation ne servant pas à elles seules, il est impératif que prime de part et d'autre la responsabilité et l'intelligence collectives parmi les différentes populations d'utilisateurs de l'espace public. En bref, respect et courtoisie doivent guider notre attitude et notre comportement sur les espaces partagés ; telles sont d'ailleurs les valeurs inculquées lors de l'apprentissage du Code de la route et de ses règles.

Certaines communes françaises adoptant une couleur d'éclairage public nocturne distinctive aux abords immédiats de leurs passages piétons, il ne serait pas inintéressant d'approfondir la réflexion et d'évaluer d'éventuels résultats favorables à la diminution du risque d'accidents.

• Quelle place entendez-vous donner aux associations et aux collectifs d'utilisateur du vélo dans votre commune ?

Le Rassemblement National, réputé pour son soutien aux associations locales, n'entend pas faire de distinction particulière à l'égard d'un type d'association ou d'une autre. Chacune d'entre-elles, sur la base d'une répartition équilibrée des subventions attribuées, est en charge et de manière autonome de faire entendre sa propre voie. C'est après tout leur singularité qui forme la richesse de notre tissu associatif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

--

Baptiste TERNISIEN

Membre du Bureau Départemental RN33

Candidat RN du Teich